

Correspondance :

Humanis
Direction Communication et Développement durable
141 rue Paul Vaillant-Couturier
92240 Malakoff

Contact : Vincent CAHOUR
Directeur du Développement durable
Tel. : +33 3.20.63.35.51 / +33 6.08.01.27.71
E mail : vincent.cahour@humanis.com

H.E. Ban Ki-moon
Secrétaire Général
Nations Unies
New York, NY 10017
USA

Malakoff, le 11 mars 2016.

Référence : ONU_01

Objet : Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies.

Monsieur le Secrétaire Général,

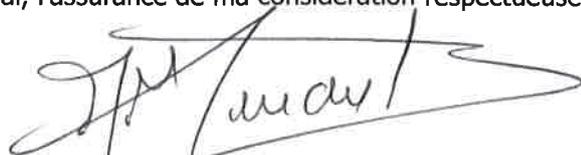
J'ai l'honneur de vous confirmer qu'**Humanis** soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté d'intégrer ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, de les faire progresser dans notre zone d'influence au sens du Global Compact et de participer à des projets collaboratifs faisant progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies, en particulier les Objectifs de développement durable (ODD). **Humanis** fera une déclaration publique de cet engagement à ses parties prenantes.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des 10 principes. Nous nous engageons donc à publier nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite annuellement, en conformité avec les directives pour les Communications sur le progrès du Global Compact. Cette COP contiendra trois éléments :

1. Le renouvellement signé du dirigeant envers le Global Compact et ses principes (document distinct de la présente lettre).
2. Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que l'entreprise a prises ou planifiées pour intégrer les thèmes des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.
3. Une mesure des résultats des actions entreprises, ou des objectifs chiffrés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'assurance de ma considération respectueuse.



Jean-Pierre MENANTEAU
Directeur général